



ECVF
Tour Mantoue,
9, villa d'Este
75013 Paris

Objet : Demande d'adhésion à l'association Elu/es contre les violences faites aux femmes.

Paris, le 30 mars 2010

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

"Elu/es contre les violences faites aux femmes" est une association qui rassemble des élu/es de tous les partis républicains convaincu/es de la nécessité d'avoir des politiques publiques à la hauteur des enjeux de la question des violences sexistes et sexuelles. En février 2009, l'association a été agréée organisme de formation pour élu/es par le Ministère de l'Intérieur.

Nous avons pour ambition de :

- soutenir les élus, femmes et hommes, de tout niveau territorial, qui souhaitent s'investir dans la lutte contre les violences faites aux femmes,
- mener auprès des collectivités territoriales des actions de sensibilisation et de formation de leurs élu/es,
- organiser toute manifestation utile au débat et à la lutte contre ces violences.

ECVF souhaite faire avancer cette cause sur la base d'un large consensus démocratique. Concrètement, ses activités se déclinent ainsi :

- organisation de journées de sensibilisation et de formation. L'objectif en est une meilleure compréhension de ce que sont ces violences et l'acquisition d'une méthodologie de construction de politiques publiques adaptées. Des formations ont déjà eu lieu par exemple à Troyes en partenariat avec l'association des maires de l'Aube, mais aussi à Arras, Laval, Dole, Lèves, Montreuil, Saint-Denis...
- réalisation d'outils d'information (brochures, lettres d'information, site internet...)
- réalisation d'outils de sensibilisation (affiches...)

ECVF fait partie du Collectif des 25 associations labellisé « 2010 – Grande cause nationale contre les violences faites aux femmes ».

Depuis quelques mois, les statuts de l'association permettent aux collectivités territoriales d'adhérer en tant que telles. 20 collectivités ont déjà rejoint le réseau d'ECVF.

18 villes : Salaise-sur-Sanne, Les Bouchoux, Carrières-sous-Poissy, Poissy, Cergy, Bobigny, Vitry-le-François, Villetaneuse, Tremblay-en-France, Stains, Kremlin-Bicêtre, Bayonne, Lille, Laval, Le Pré Saint-Gervais, Bondy, Avignon, Fresnes

Et 2 régions : Picardie, Ile-de-France

Je vous sollicite donc en tant que présidente de cette association, au nom de l'ensemble du Bureau, pour que vous informiez les mairies adhérentes à votre Association, de la possibilité de mettre à l'ordre du jour de leur conseil municipal l'adhésion à ECVF.

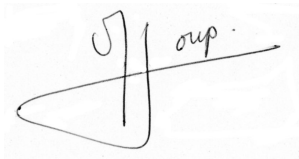
En adhérant à ECVF, votre municipalité (ou votre communauté de communes ou d'agglomération) :

- affirmera son engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes ;
- soutiendra les activités de l'association ;
- recevra régulièrement divers outils d'information et des invitations à des formations et des débats.

Je vous remercie de l'aide que vous pourrez apporter dans la lutte contre ce fléau national que sont les violences faites aux femmes et vous prie d'agréer, Madame la Maire, Monsieur le Maire, l'expression de mes respectueuses salutations.

Michèle Loup,

Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Loup', with a stylized flourish extending to the left.

BULLETIN D'ADHESION 2010

Nous adhérons à l'association ECVF - Elu/es Contre les Violences faites aux Femmes -

Nom de la collectivité.....

Adresse :

.....

Personne référente :

Tél : Fax :

Courriel :

Date de la délibération (éventuellement).....

Montant de l'adhésion pour l'année 2010 :

- Collectivité territoriale de moins de 500 habitant/es : 30 euros
- Collectivité territoriale de 500 à 999 habitant/es : 50 euros
- Collectivité territoriale de 1 000 à 3 499 habitant/es : 100 euros
- Collectivité territoriale de 3 500 à 9 999 habitant/es : 200 euros
- Collectivité territoriale de 10 000 à 19 999 habitant/es : 300 euros
- Collectivité territoriale de 20 000 à 49 999 habitant/es : 500 euros
- Collectivité territoriale de 50 000 à 99 999 habitant/es : 750 euros
- Collectivité territoriale de 100 000 à 200 000 habitant/es : 1 000 euros
- Collectivité territoriale de 200 000 à 300 000 habitant/es : 1 500 euros
- Collectivité territoriale de plus de 300 000 habitant/es : 2 000 euros

Coupon à renvoyer avec votre chèque à :
ECVF –Tour Mantoue – 9, villa d'Este 75013 Paris
Courriel : ecvf@ouvaton.org

ECVF – Elu/es Contre les Violences faites aux Femmes
Tour Mantoue – 9, villa d'Este 75013 Paris
Tel : 01 44 24 54 80 – 06 65 14 04 31
Courriel: ecvf@ouvaton.org – Site : www.ecvf.ouvaton.org